

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 19 DECEMBRE 2008

VŒU RELATIF A UN PLAN DE RELANCE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

PRESENTE PAR PATRICE LECLERC

AU NOM DU GROUPE COMMUNISTE ET CITOYEN

Considérant la crise systémique qui touche la France et le monde

Considérant ses conséquences sur l'emploi dans les Hauts-de-Seine

Considérant les capacités budgétaires du département des Hauts-de-Seine lui permettant de jouer un rôle non négligeable dans un plan de relance économique

Considérant la pénurie de logements sociaux dans le département des Hauts-de-Seine

Considérant que le nombre moyen de logements sociaux financés ces dernières années atteint moins de 50% des efforts nécessaires pour répondre aux besoins tout en engageant le renouvellement urbain

L'assemblée départementale demande à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine

- d'évaluer les conséquences de la crise économique dans notre département et de réunir les acteurs concernés : chefs d'entreprises, représentants syndicaux, représentants du conseil général et services de l'Etat pour étudier les mesures à prendre pour sauvegarder l'emploi dans notre département,
- de réunir d'urgence les services de l'Etat concernés, les collectivités locales pour examiner la mise en œuvre d'un plan de construction et de réhabilitation de logements sociaux (PLA) sur toutes les villes du département permettant de doubler le nombre de constructions de logements PLA prévues ces deux prochaines années.

Le Conseil général demande à l'Etat d'engager un plan de relance de la consommation populaire par des mesures de relance du pouvoir d'achat des familles, des salariés et des retraités.

Il entend prendre sa part dans ce plan de relance en faveur des habitants des Hauts-de-Seine, en redéployant ses moyens pour :

- rétablir les bourses d'étude pour les lycéens et les étudiants
- créer une bourse d'étude sur critère social pour les collégiens
- augmenter l'aide à la restauration dans les collèges par l'extension du barème et la limitation du prix des repas pour les familles.
- prendre en charge 50% de la Carte ImagineR
- maintenir le dispositif voc@tion 92
- créer des emplois dans la prévention spécialisée
- augmenter le pouvoir d'achat des retraités par un relèvement des plafonds et l'abaissement à l'âge de 60 ans de la carte améthyste
- décider d'une allocation exceptionnelle supplémentaire pour les allocataires du RMI